

FORMATION RECYCLAGE SSIAP2 – CHEF D'EQUIPE DE SÉCURITÉ INCENDIE ET D'ASSISTANCE À PERSONNE



OBJECTIF DE LA FORMATION

L'objectif de la formation est de maintenir et d'actualiser les compétences nécessaires aux missions de prévention et d'intervention d'un chef d'équipe de sécurité incendie dans les établissements recevant du public ou dans les immeubles de grand hauteur.

- Entretien et vérifications élémentaires des installations et équipements de sécurité
- Application des consignes de sécurité
- Lecture et manipulation des tableaux de signalisation
- Rondes de sécurité et surveillance des travaux
- Surveillance du PC
- Appel et réception des services publics de secours
- Secours à victimes
- Assistance à personnes
- Mise en œuvre des moyens de secours et de mise en sécurité

PRÉ-REQUIS

- SSIAP2 ou dernier recyclage de moins de 3 ans ET attestation d'emploi en tant que SSIAP 2 de 1607 h au cours des 36 derniers mois.
- Qualification PSC1 ou PSE 1 ou SST de moins de deux ans

DURÉE 14 h

ÉQUIVALENCE – SUITE DE PARCOURS

Le programme est conforme à l'arrêté du 2 mai 2005 et ses modifications ultérieures.

EFFECTIF

De manière réglementaire, l'effectif est plafonné à 12 personnes maximum

TARIFS / CALENDRIER

sur demande, après étude des possibilités d'adaptation du parcours de formation

LIEUX DE LA FORMATION, CONTACTS ET MODALITÉS D'ACCÈS

Le RECYCLAGE SSIAP 2 est proposé **sur tous les sites MACC1**. L'accès est possible sous réserve de conformité aux prérequis. Agrément SSIAP délivré par le SDIS des Landes.



AGENCE DE BORDEAUX

6 rue du Pr Dangeard – Espace Masterclub E3 33300 Bordeaux
Tél. : 05 56 32 13 13 - e-mail : formation.securite@macc1.net
www.macc1.net

Aut. d'exercer n° FOR-033-2026-03-23-20210777096 délivrée par le CNAPS – Art.L612-14 du CSI : «L'autorisation d'exercice ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient».

Bordeaux : en moyenne 1 session/mois. Délai d'attente de 1 à 2 mois.



AGENCE DE DAX

3 rue des Salines 40100 Dax
Tél. : 05 56 32 13 13 - e-mail : formation.securite@macc1.net
www.macc1.net

Aut. d'exercer n° FOR-040-2024-07-04-20190704654 délivrée par le CNAPS – Art.L612-14 du CSI : «L'autorisation d'exercice ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient».

Dax : en moyenne 2 sessions/an. Délai d'attente de 2 à 9 mois selon calendrier.



AGENCE D'AGEN

145 Avenue Henri Barbusse 47000 Agen
Tél. : 05 56 32 13 13 - e-mail : formation.securite@macc1.net
www.macc1.net

Aut. d'exercer n° FOR-047-2025-09-24-20200757103 délivrée par le CNAPS – Art.L612-14 du CSI : «L'autorisation d'exercice ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient».

Agen : en moyenne 2 sessions/an. Délai d'attente de 2 à 9 mois selon calendrier.



AGENCE DE LIBOURNE

189 avenue du Maréchal Foch 33500 Libourne
Tél. : 05 56 32 13 13 - e-mail : formation.securite@macc1.net
www.macc1.net

Aut. d'exercer n° FOR-033-2026-03-23-20210779859 délivrée par le CNAPS – Art.L612-14 du CSI : «L'autorisation d'exercice ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient».

Libourne : en moyenne 2 sessions/an. Délai d'attente de 2 à 9 mois selon calendrier.



Cette formation est accessible aux personnes handicapées, sous réserve d'aptitude médicale attestée par un certificat établi selon le modèle fourni. Une référente handicap est disponible au centre pour accueillir les personnes en situation de handicap et recueillir leurs besoins spécifiques.

PROGRAMME DE LA FORMATION

Le programme est conforme à l'arrêté du 2 mai 2005.

 **DURÉE 14 h**

1- Fondamentaux de sécurité incendie : 3 h

Evacuation des occupants
Accessibilité
Mise en service des moyens de secours

2 – Mise en situation d'intervention : 4 h

L'action face à différents contextes
L'utilisation des moyens de communication mobiles
Les Règles de sécurité individuelles et collectives.
L'application des procédures d'alerte et d'accueil des secours extérieurs.

3 – GESTION DU PC EN SITUATION DE CRISE : 6h

4 – ORGANISATION D'UNE SEANCE DE FORMATION

3 – L'EQUIPE DE SECURITE INCENDIE :



MÉTHODES MOBILISÉES ET MODALITÉS D'ÉVALUATION

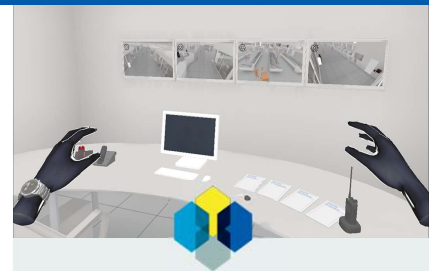
La formation alterne les séquences théoriques et pratiques

La pratique comprend des mises en situation, des exercices d'extinctions sur feux réels, exercice de désenfumage.

Vérification des acquis en cours de formation :

- Evaluation théorique sous forme de QCM en cours de formation
- Evaluation gestion de crise PC
- Evaluation pratique sous forme d'exercice d'extinction

Pas d'examen, la formation donne lieu à une attestation de recyclage.



Depuis 2021, MACC1 propose des immersions en réalité virtuelles dans des univers spécifiques : magasin, parking souterrain, IGH, entreprise industrielle. Grâce à des casques de réalité virtuelle avec son spatialisé, les candidats sont confrontés à des scénarios générés à volonté par l'équipe pédagogique.